

Paris le 25/11/2018

Compte-rendu de la réunion du Conseil d'école du 11 Plaine, tenue le 12 novembre 2018

Liste des présents : l'équipe enseignante : Mme Sauvage, M Rossignol (CM2B), Mme Caliez (CE2), M Vallier (CM1A), Mme Petitpas (CPB), Mme Nahory (CE1), Mme Jonas (CM2A), M Virenque (CM1B) et Mme Garibo (REV), Mme Lambla (PVP Arts Plastiques), M Petit-Sebbane (PVP EPS), M L'Huillier (PVP Musique) et des représentants de parents d'élèves des deux associations FCPE et APE-PGC.

Excusées : Mme Bitard, Inspectrice ; Mme Maréchaux (CPA)

Bilan de la rentrée :

La rentrée s'est bien déroulée. La composition des classes a été affichée en amont. Les effectifs sont les suivants :

- CP : deux classes de 23 et 21 élèves (deux élèves inscrits ne se sont pas présentés)
- CE1 : une classe de 25 élèves
- CE2 : une classe de 24 élèves
- CM1 : deux classes de 24 élèves chacune
- CM2 : deux classes de 21 et 22 élèves.

Le règlement intérieur :

Il est écrit en conformité avec le règlement académique et reste inchangé par rapport à l'année précédente. Notamment, aucun ajout n'a été fait concernant les téléphones portables (le problème ne se pose pas dans l'établissement ; inutile de susciter des envies).

Lui sont adjointes la charte de la laïcité (à signer par les parents) et la charte d'utilisation d'Internet, qui seront commentées dans les grandes classes.

L'assurance extrascolaire est facultative, sauf sortie débordant hors du temps scolaire (c'est-à-dire presque toutes, dans les faits).

La sécurité à l'école : le Plan particulier de mise en sureté (PPMS)

Il comporte deux volets (pas de risque inondation) :

- Le confinement :
La procédure est déclenchée par la corne de brume et consiste en un regroupement dans le préau ou le gymnase, puis un éventuel retour en classe en fonction de la nature du danger (dispersion difficile d'une manifestation, dégagement de gaz toxiques dans la rue, etc.).
Pas encore d'exercice cette année. La procédure n'est pas déroutante pour les élèves.
- Intrusion et attentat :
La procédure est déclenchée par une sonnerie spécifique depuis le bureau de la directrice et consiste en actions variables selon le scénario : s'échapper, se mettre à l'abri, se cacher.

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

☐ CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

☐ ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

Les enseignants connaissent les locaux et les différentes issues, qui ont fait l'objet d'une visite à destination des élèves nouvellement arrivés.

La clef des différents locaux sera fixée près de chaque porte en vue d'un verrouillage, avant d'éteindre les lumières, faire s'allonger les élèves, les rassurer et imposer le silence.

Un exercice a été fait l'année dernière sur le temps du centre de loisirs par Mme Garibo et M. Petit-Sebbane en profitant du nombre moins élevé d'enfants présents dans l'école à ce moment-là. Un exercice sera peut-être organisé sur les temps scolaires à l'initiative de la Ville de Paris ou de l'Académie (pas à celle de l'école).

Trois exercices incendie se sont déroulés de façon satisfaisante (délais respectés).

La commission sécurité incendie est passée avant les vacances de la Toussaint : tout est aux normes.

L'interclasse et les TAP :

Les enfants déjeunent par niveau. Les élèves des écoles 9 et 11 Plaine d'un même niveau peuvent déjeuner ensemble. Les CM2 du 9 Plaine passent en dernier vers 12h45.

10 animateurs proposent des ateliers durant l'interclasse en plus de la récréation : jeux sportifs, BCD, activités manuelles, « Loup-garou ».

Circulation entre le 9 et 11 Plaine à l'interclasse de midi : les CP et CE2 peuvent passer d'une cour à l'autre sur inscription dans le cahier situé dans le hall d'entrée (nécessité pour Madame Garibo de pouvoir localiser chaque élève).

Environ une vingtaine d'élèves profitent de cette possibilité. Les CM2 peuvent se retrouver sur des chaises installées entre les deux cours. Durant les récréations de 10h et 15h, seuls les CP peuvent circuler d'une cour à l'autre.

Au mois de décembre, un temps « Silence, on lit » sera instauré le mardi et vendredi entre 13h10 et 13h30 pour apaiser un dernier quart d'heure d'interclasse souvent tendu. Des bacs de lecture seront mis à disposition dans le préau, le gymnase, la salle informatique ... et les enfants pourront lire en compagnie des animateurs. L'école a encore besoin de dons de livres (objectif d'un fonds de 300 livres, incluant bandes dessinées, ouvrages documentaires ...). Ce temps calme sera peut-être généralisé à l'ensemble des jours de la semaine.

Les conseils d'enfants commencent cette semaine (réunion jeudi prochain) et auront lieu 1 à 1.5 fois par mois.

La mise en place des médiateurs aura lieu en janvier. Bien que faiblement sollicité par les élèves, le dispositif reste intéressant. Un tutorat entre anciens et nouveaux médiateurs pourrait être mis en place.

La classe de Monsieur Vallier réalisera une mosaïque sur le mur des toilettes garçons (thème : fable Le Lion et le Rat) avec Mme Garibo et la participation de Mme Lambla.

Au cours des TAP, 11 ateliers sont animés par 11 animateurs sur les deux jours, et accueillent 171 enfants.

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

☐ CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

☐ ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE, de la
JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

La participation de l'école au budget participatif :

Concernant les projets votés précédemment par les élèves (« Tables et bancs rigolos », « jeux en bois »), le matériel n'est pas adapté ni de qualité. Il est bricolé sur place car la mairie n'assure pas de suivi. Le projet « Ecole et cinéma », voté l'an dernier, est en attente de livraison du matériel (video-projecteur...) avant janvier.

Cette année, les élèves vont choisir entre du matériel sportif ou une bibliothèque mobile. Les projets seront exposés aux délégués qui feront un retour dans les classes avant le vote de tous le 29/11.

Le projet d'école et les projets de classes :

Le projet de l'école a été transmis en juin à l'inspectrice.

Le parcours citoyen fait partie du projet d'école. Il associe plusieurs actions : élection des délégués ; organisation des conseils d'élèves ; lecture et commentaire dans les classes (en fonction des niveaux) du règlement intérieur, de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme et du Citoyen, de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, de la charte de la laïcité, du préambule de la Constitution de 1946 ; évocation des jours fériés et des journées nationales ; visites des symboles républicains (mairie(s), Assemblée Nationale, Panthéon, etc. en fonction des niveaux) ; travail avec l'Association de la rue de Tlemcen et rencontre avec un témoin de la seconde Guerre Mondiale ; voyage autour du devoir de mémoire à Verdun (CM2) ; en arts plastiques, travail sur la mise en scène du pouvoir (CM1 et CM2) et sur les œuvres de la paix (toutes classes) ; éducation musicale : choix de chansons en lien avec la citoyenneté pour les chorales (Steve Waring, Claude Nougaro, Maxime Leforestier, Chant des Partisans) ; concert citoyen des gardiens de la paix (CM1 et CM2) ; EPS : travail sur l'entraide *via* jeux de coopération et jeux collectifs ; travail sur les Technologies de l'Information et de la Communication et les dangers d'internet (CM1 et CM2) ; attestations : permis piéton en CE2, premiers secours en CM1, savoir nager en CM2 ...

La sensibilisation se fait aussi à travers l'ensemble du travail scolaire et de l'année, en prenant parfois de la distance avec la contrainte des journées nationales. Celle sur le harcèlement n'a pas été évoquée. Les écoles du 11 et du 9 plaine organiseront une conférence en mars-avril à destination des parents sur ce sujet. Concernant les élèves, cette problématique ne fait pas vraiment écho à ce qu'ils vivent, d'après l'équipe enseignante pour laquelle les points de vigilance portent sur les relations entre filles et garçons et la maîtrise de soi dans un cadre compétitif (savoir perdre sans accuser les autres). Les jeux de société proposés font la part belle à la coopération plutôt qu'à la compétition.

Dans ce travail de long terme, l'outil des jeux de rôle (mises en situation par le théâtre), utilisé autrefois par un enseignant du 9 Plaine, a été suggéré par les parents d'élèves.

Les projets de classe :

RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE PARIS

**CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS**
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

**ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE**
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr



MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE, de la
JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

**RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS**

**CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS**
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

**ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE**
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr



- EPS : 1,5 heure par semaine. 4 compétences déclinées sous forme de sports individuels, sports collectifs et activités de rollers. Le mercredi matin, les CE2, CM1 et CM2 peuvent avoir 3 heures d'atelier rollers sur l'année. La « semaine sportive » consiste, à l'échelle des élèves, en une journée de découverte hors de l'école, dans des infrastructures compatibles avec Vigipirate (pas d'espace ouvert) : gymnastique (CP) ; arts du cirque (CE1), athlétisme (CE2), base nautique de Choisy-le-Roi pour faire des activités sur terre ou sur l'eau (CM1 et CM2).
- Arts plastiques : 1 heure par semaine. La nouvelle enseignante est titulaire du poste pour le 9 et le 11. Elle participera aux projets de classe et abordera différentes techniques et thématiques.
- Musique : une 3^{ème} école a été imposée à Monsieur L'Huillier ce qui l'empêche dorénavant de proposer les ateliers pédagogiques à son grand regret. D'autres activités sont compromises, comme le concert annuel de musique. Mais la continuité du travail (mêmes élèves pour la 4^{ème} année) est très intéressante pour apprécier la progression des élèves. Comme les autres années, il y aura une représentation de chorale pour l'école à Noël et une représentation pour les parents en fin d'année. L'équipe réfléchit à la forme de cette seconde représentation. Un projet autour de « la flûte enchantée » est mené avec les classes de CM1.
- CPB : demande de « classe à Paris » sur la biodiversité, en attente de réponse. Travail sur la thématique de l'arbre, qui permet la transversalité des approches (écocitoyenneté, littérature, sciences naturelles ...). Sorties scolaires envisagées au Jardin des Plantes, à la Cité des Enfants et au Musée de la Nature et de la Chasse (atelier « ma cabane au fond des bois »).
- CE1 : deux enseignantes à mi-temps. Mme Nahory, qui se partage entre plusieurs établissements et niveaux, n'a pas de projet particulier.
- CE2 : demande de classe culturelle « Espace et temps » sur Paris à travers l'histoire, en attente de réponse. Visites envisagées : île de la Cité, quartier du Marais, Notre Dame, Louvre, musée d'Orsay, Tour Eiffel (le programme de CE2 balaye l'ensemble de la chronologie en histoire). Sorties autour du thème de l'eau : musée de la pêche et de la nature, pavillon de l'eau, aquarium de la Seine, Muséum d'histoire naturelle. Avec les CM1, sortie prévue à Guédelon le 11 avril. Demandes de financement en cours.
- CM1 A : demande de classe « aéronautique », en attente de réponse. Demande de classe de découverte à la mer pour le 3^{ème} trimestre. Sortie prévue : musée du Moyen-Age et Guédelon.
- CM1 B : classe à Paris « Animaux dans la culture et les arts » obtenue (5 visites dans des musées et 2 interventions en classe). Sortie envisagée : musée de l'Homme.
- CM2 A : demande de classe à Paris « Théâtre », en attente de réponse. Projet ingénieur en herbe (défi technologique) avec la classe de CM2 B (rendu en mai au CNAM)
- CM2 B : demande de classe culturelle « égalité hommes-femmes » ou « laïcité », en attente de réponse. Projet en cours de montage avec la classe de

peuvent. La fédération des anciens combattants organise le prix de la mémoire et du civisme auquel les deux classes sont inscrites. Ce prix pourrait permettre de gagner 1500-2000 € pour financer ce séjour. (Complément à trouver : demandes de subventions, actuellement vente de chocolat au sein des 2 classes, vente de gâteaux envisagée si besoin...)

La liaison école-collège :

Madame la Directrice a assisté au conseil école-collège au collège Maurice Ravel, et assistera (ou un enseignant) à ceux des collèges Lucie Faure et Hélène Boucher. Elle essaiera de participer à des conseils de classe de 6^{ème}.

Une classe de 6^{ème} du collège Maurice Ravel interviendra à l'école (récitation-lecture de poésies). Les enseignants du 11 Plaine ont participé à un stage avec un professeur d'anglais d'Hélène Boucher.

Le 22 novembre, les principaux des collèges Maurice Ravel, Hélène Boucher et Lucie Faure viendront rencontrer les élèves de CM1 et CM2 et leurs parents le 22 novembre à partir de 18h. La réunion annuelle organisée par la FCPE pour la liaison école-collège aura lieu en février. Madame la Directrice met à disposition ses contacts avec les anciens élèves.

L'équipe pédagogique du 11 Plaine est en attente des décisions de la mairie concernant la future sectorisation. Son message est qu'organiser le lien avec trois collèges est suffisamment compliqué pour ne pas mettre un quatrième établissement dans l'équation. Il est à noter que la rentrée s'est bien déroulée dans les trois collèges, avec des intégrations bien préparées et réussies.

Le bilan de la coopérative :

Budget de 1314 € au 27/09 (comptes vérifiés par Madame Créange de l'APE-PGC), important car recettes générées par les participations demandées aux parents pour les voyages, les subventions et le don d'un fonds parlementaire (Mme Mazetier)

L'équipe pédagogique remercie l'ensemble des parents pour leurs dons réguliers à la coopérative et leurs achats de photos (70% du coût revient à la coopérative). A l'issue de la fête du livre au printemps dernier, le groupe local FCPE a offert un chèque à la coopérative pour acheter des livres pour les nouveaux niveaux de l'école (2^{ème} CP et CE1). Du mobilier et des bacs à livres ont également été achetés pour ces deux classes par la CASPE du 20^{ème}.

Les travaux :

Concernant les fissures des portails d'entrée, le rapport commandé par la Mairie est en cours d'analyse par leurs services mais ne serait pas inquiétant (réponse de Monsieur Le Bars du 11 octobre).

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

☐ CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

☐ ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72
Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr

MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE, de la
JEUNESSE ET DE LA VIE ASSOCIATIVE

MINISTÈRE DE
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

d'un plafond au 3^{ème} étage (fuites quand il pleut) et à vérifier que les fontaines à eau de la cantine ont bien été réparées.

Divers :

Il n'y aura pas de marché de Noël cette année car l'opération n'est pas rentable. Un autre moyen de rencontrer les parents dans un cadre informel pourrait être trouvé. La chorale qui associe les deux écoles pourrait être une occasion. A titre expérimental, elle aura peut-être lieu en matinée (8h30-9h30) pour être sûr d'avoir tous les enfants. Certains parents d'élèves suggèrent un samedi matin + buffet pour une fréquentation plus importante des parents (mais pas de garantie d'avoir tous les enfants).

Il est envisagé de faire des photos de fraternité à l'échelle du groupe scolaire (incluant la maternelle en plus des deux écoles élémentaires). Cela sera discuté avec les trois directrices du groupe scolaire. La logistique est à réfléchir.

Il est 20 heures : le conseil d'école est levé. Prochain conseil le 14 février 2019

RECTORAT
DE L'ACADÉMIE
DE PARIS

CHANCELLERIE
DES UNIVERSITÉS
En Sorbonne
47, rue des Écoles
75230 Paris cedex 05
Tél. : 01 40 46 22 11
Fax : 01 40 46 20 10

ENSEIGNEMENT
SCOLAIRE
94, avenue Gambetta
75984 Paris cedex 20
Tél. : 01 44 62 40 40
Fax : 01 44 62 12 72

Site internet
www.ac-paris.fr
www.sorbonne.fr